PARIS

RÉSIDENCE MÉDICALE ET SOCIALE, HÔPITAL DE JOUR

En lisière sud-est de Paris, s'élève un nouvel édifice dont la matière et la teinte du béton s'harmonise avec les façades en briques des HBM voisins.

TEXTE : **BÉATRICE HOUZELLE** – REPORTAGE PHOTOS : **SERGIO GRAZIA**

Dans cette franche urbaine sise entre les deux boulevards qui ceinturent la capitale, le boulevard périphérique et celui des Maréchaux, se déploient de nouveaux programmes visant à restructurer ces territoires et à en modifier la destination. C'est le cas de l'îlot Yersin, porte d'Ivry, dans le 13e arrondissement. Situé au croisement de deux voies importantes, l'avenue de la porte d'Ivry et l'avenue Charles Régaud, il est caractérisé par sa forme triangulaire aux angles acérés. S'y ajoute un autre élément qui a contraint la volumétrie du projet proposé par l'agence Brenac + Gonzales, soit une bande inconstructible présente sur la parcelle, due au passage, à cet endroit, de la conduite d'alimentation en eau du Sud de Paris. Pour déjouer cette contrainte, le bâtiment intègre un large porche de 5 m de large et de hauteur qui traverse la construction – contrainte qui s'est transformée en atout. En effet, le porche offre un passage aux pompiers et, surtout, il permet de placer sans trop de difficultés les issues de secours de chacun des cinq établissements autonomes réunis dans ce bâtiment, à savoir, un centre d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, un pôle d'hébergement et d'accueil pour personnes âgées, et, au rez-de-chaussée, un centre médical, un café social et un commerce.

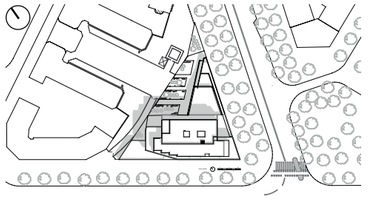

Maître d'ouvrage : Paris Habitat – **Maître d'œuvre** : Atelier Brenac + Gonzales et associés ; Sébastien Compère, chef de projet – **BET généraliste** : SNC Lavalin – **BET acoustique** : ACV – **Entreprise gros œuvre** : Urbaine de Travaux – **Surface** : 3 500 m² SHON – **Coût** : 8 M€ HT – **Programme** : résidence pour personnes âgées, centre d'accueil de jour Alzheimer, centre médical, café social.

Une conception raisonnée

Le parti adopté par les architectes découle, de quatre choix fondamentaux. Le premier relève de leur volonté de créer un ensemble bâti homogène qui offre une lecture unique de la construction, alors qu'il réunit des entités programmatiques bien distinctes. Pour assurer cette vision globale, le volume comprend un socle massif qui suit l'alignement des voies. Ce premier choix est directement lié au second, à savoir créer de généreuses surfaces extérieures, loggias privées, terrasses paysagées et jardin thérapeutique pour le centre d'accueil de jour. Ainsi, le volume, au-dessus du socle de type monolithique, se plie, se retourne ou se creuse selon les besoins, sans nuire à l'effet de « masse homogène » de la construction mais en lui insufflant rythme et modénature.

Le troisième parti pris découle de la position de la parcelle au croisement de deux avenues, insufflant un traitement de l'angle qui se devait d'être monumental. Enfin, le quatrième puise sa source dans l'environnement du bâtiment. En effet, pour faire écho aux façades en briques voisines de l'ensemble de logements HBM, les architectes ont décidé d'employer un matériau minéral, le béton, qui leur permettait de donner à la fois de la présence, une matérialité, et une teinte sur mesure, en harmonie avec celle de la brique.

Une spatialité humaine

En termes d'espaces intérieurs et de confort, le projet est caractérisé, là encore, par un souci de générosité et de richesse spatiale, que ce soit pour le centre d'accueil de jour ou le pôle d'hébergement pour personnes âgées. L'axe majeur de l'aménagement intérieur visait à offrir aux occupants des espaces lumineux, à la fois ouverts sur la ville et protégés, soit par des parois de verre, soit par

•••

A

B

A ___
Dénuançages et profondeur vibratoire du béton teinté dans la masse donnent vie et chaleur aux façades

B ___
Le socle, sur deux niveaux, suit l'alignement urbain et assoit le bâtiment, vu comme un tout depuis la rue.

•••

des écrins de verdure. Il visait également à recréer de vrais lieux de vie, qui s'apparentent le plus possible à un habitat classique – voire à une organisation de type « maison » pour les locaux communs, notamment en créant des espaces double hauteur dans les étages pour certaines pièces de réception, et ce, malgré une répartition programmatique par étage. Pour y arriver, les volumes dédiés à chaque établissement autonome s'emboîtent. D'autres éléments rendent ces espaces chaleureux et accueillants, dont l'abondance de lumière naturelle, la qualité des matériaux mis en œuvre, le repérage dans l'espace et la multiplicité des vues. Ici, même les espaces de circulation bénéficient de percées vers l'extérieur, supprimant l'effet d'enfermement que peut susciter un couloir aveugle.

Plan R+1
1. Centre d'accueil de jour
2. Le premier étage du pôle d'hébergement pour personnes âgées nommé « petite unité de vie » qui se déploie également au R+2

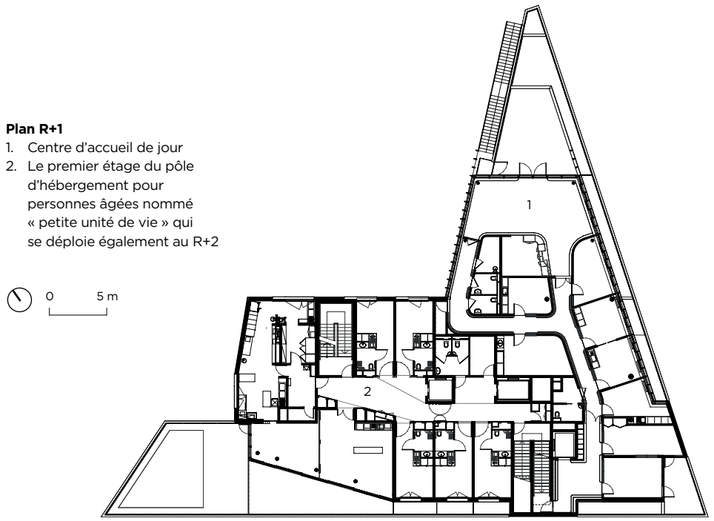

Une structure efficace

Choisi pour son caractère minéral, le béton forme ici autant le corps que l'enveloppe du bâtiment. La structure est principalement constituée des voiles périphériques de 22 cm d'épaisseur, porteurs, coulés en place et réalisés en béton autoplaçant. Cette ossature de type « coque » s'autocontrevente partiellement, les cages d'escaliers intérieurs assurant le reste du contreventement. Les évidements prévus dans la construction ont imposé quelques porte-à-faux dont celui de 7,5 m situé à l'angle du premier étage. Les retombées de poutres intérieures trop importantes n'étant pas compatibles avec l'aménagement prévu, l'ensemble des efforts conséquents à ces évidements ont été repris dans les voiles porteurs. Si la structure comprenait quelques points épineux à résoudre par le calcul, la réelle « aventure » du projet fut celle de la mise en œuvre du béton souhaité par les architectes *(voir encadré)* – un béton architectonique, coulé en place et teinté dans la masse. Ce béton exprime une certaine brutalité pour jouer les contrastes avec les autres matériaux employés, le verre des garde-corps, le châtaignier utilisé pour revêtir les murs des loggias et le métal thermolaqué des éléments de finition.

Une prise en compte environnementale

Ce projet respecte les exigences environnementales en vigueur. Il a été conçu pour satisfaire à l'ensemble des exigences du label H&E EHPA. Il correspond également à celles du Plan Climat de Paris qui limite la consommation en énergie à 50 kWh/m²/an. Le permis de construire ayant été déposé en 2010, le bâtiment n'était assujetti qu'à la RT 2005. Il suffisait de mettre en œuvre une isolation classique par l'intérieur pour respecter la réglementation et conserver sans difficultés particulières les voiles de façade en béton apparent de 22 cm d'épaisseur, dont l'inertie thermique participe d'ailleurs pleinement à l'obtention du bon degré d'isolation. Ici, ce qui a primé relève de la recherche de la qualité de vie et du confort des utilisateurs. Il en résulte des lieux de vie qui offrent à une population fragilisée des locaux où trouver sécurité et réconfort, au sens large.

La teinte mise en œuvre… Un beau travail d'équipe

Elle relève d'un long process de recherche avec la centrale à béton prêt-à-l'emploi, afin de trouver le bon dosage en pigments noirs et bruns qui aboutit au ton et à la profondeur voulue. Le coulage en place du premier voile révèlera cependant un phénomène qui n'avait pas été anticipé. Perçu comme un problème dans un premier temps, il sera utilisé comme atout dans un second temps. En effet, lors du coulage en place, il s'est avéré que les pigments noirs étaient attirés par les bords de banche et par les aciers, un phénomène physico-chimique qui rompait l'homogénéité du mélange de pigments laissant apparaître, après démoulage, moirages et taches noires. S'en sont suivis de nombreux essais pour tenter de stabiliser les migrations, sans succès réel. Au final, l'option a été prise de les conserver. En effet, ces « imperfections » conféraient à la surface plus de profondeur et un aspect « acier corten » précisent les architectes, inhabituel et très intéressant. Une lasure, de type bouche-pore, a été appliquée pour stabiliser la teinte et protéger les surfaces des coulures, en modifiant le moins possible l'aspect du béton brut et sa teinte. Le résultat est probant. Il est le fruit d'une collaboration étroite, mais surtout d'une implication passionnée des différents intervenants.

C ___
La teinte des façades en béton s'harmonise avec celle des HBM voisins.

D ___
Une terrasse généreuse prolonge la salle à manger, au premier niveau du pôle d'hébergement pour personnes âgées.

E ___
Le centre d'accueil de jour bénéficie d'un bel espace extérieur associant terrasse et espace planté.

F ___
La fragmentation des volumes des étages permet la création de multiples surfaces extérieures.

G ___
En plus des terrasses, les lieux de vie en commun sont prolongés de loggias, protégées du bruit de la ville par des remparts en verre.

H ___
La plupart des pièces de vie commune se déploient dans un volume en double hauteur.